

Une opération Inédite

Journal de la Haute-Marne du 22 mars 2016

GIEY-SUR-AUJON

Une opération inédite au lagunage



Des représentants de divers organismes se sont rendus sur le site pour s'informer du procédé de curage.

Créé en 1993, le premier bassin du lagunage était à saturation et n'avait jamais été curé. Du mardi 15 au jeudi 17 mars, les techniciens de la société Valterra, spécialisés dans la valorisation des matières organiques, ont donc procédé au curage des boues. L'intervention a été effectuée avec la mise en place d'un cureur amphibie équipé d'une pompe. Les sédiments ont été extraits avant d'aller en caisson étanche. Celui-ci est équipé d'un agitateur afin de permettre une homogénéisation des boues liquides. Puis, des géotubes placés à proximité du bassin ont servi au stockage des boues. Ils resteront en place environ deux années afin de déshydrater les boues et ainsi réduire leur volume. Bientôt, un ray-gras sera semé sur les géotextiles afin d'accélérer la déshydratation.

Avant prélèvement, les boues du lagunage ont été analysées, il s'est avéré qu'elles étaient polluées par des hydrocarbures et, de ce fait, ne pouvaient donc pas être compostées immédiatement. Au terme de ces deux

années, si les boues, après analyse, ne sont plus polluées, elles seront évacuées par camion vers la plateforme de compostage Nutriplantes de Langres. Au cas où les boues contiendraient encore des polluants, elles seraient incinérées mais cela représente un coût élevé. C'est pourquoi Jean-Luc Josiaud, directeur général délégué de la société Valterra, a proposé à la commune cette solution de filtration et de stockage par géo-membranes. Le curage du lagunage représente une dépense très importante. La première phase - déshydratation des boues - représente un coût de 17 680 € TTC et la deuxième phase, dans deux ans, pour l'élimination des boues : 8 720 € TTC. Jeudi, après-midi, des représentants de la société Valterra, de la chambre d'agriculture, du conseil départemental, de la police des eaux, du bassin de Seine-Normandie, du maire de la commune de Humes et du premier adjoint de la commune de Giey se sont réunis sur le site pour voir en direct ce procédé de curage.



Un cureur amphibie
extraît les boues avant...



... de les stocker
dans des géotubes.